L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 22 MARS 1888.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de meubles de ménage de valeur. Ameublement de salon de pelerie, ameublement de chambre à coucher, chaises noyer et rotin, berceuses, tables carrées, tables à extension et table avec marbre, lits français, tapis, matelas et ressorts, réfrigerateurs, store de salon, stove à gaz, portraits, faience et verrerie, literie, lampe bronze galvanique, etc., dans l'affaire ci-dessous.

Mme Jane Bogart vs A. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,810—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 31 mars 1888, à 10 A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Ad local No 138 rue Quatrième.

Tout lot de meubles de ménage mentis meubles divers, etc., selon un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 mars—22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. R. Camors and Co. vs. Cazaux & Scutillies et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No. 75410—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'île 101 No 60, formant les rues Chippewa, Futon, Troisième et Quatrième. Le dit lot est désigné par le No 5 et mesure 28 pieds 2 pouces de face à la rue Fulton et 23 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et 116 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui sépare le No 5 du lot No 4 et une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui divise le lot No 5 du lot No 6, conformément à un plan fait par H. Hulsom, en vertu du 1882 déposé en l'étude de G. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Bernard Barthe de Otto Manske, le 12 mars 1884 par acte passé pardevant J. Cohn, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert, livre 93, folio 181.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile R. Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,216—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq pieds de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges et servitudes y attachés, situés dans le Premier District de cette ville, se situant sur les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Sept de l'île 1 No douze, borné par les rues Tonti, Palmyre, Mino et Gasquet, anciennement Jackson. Les dits Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun cinquante pieds de profondeur et le dit Sept mesure vingt-deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de J. Heuer, arpenteur, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cavellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 fév—28—mars 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Homestead Association et al. vs Adrian et Jean Cajot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,952—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enlisé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 mars—17 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante de feu Alfred Penn,

No 2 rue South, face à la Place Lafayette, entre Camp et Church, à l'encan, à des conditions libérales.

Succession d'Alfred Penn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 3,851.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur,—Bureau : No. 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession d'Alfred Penn, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Quatre maisons et dépendances à trois étages Nos 87, 89 et 88 rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, carré d'île bornée par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Gitod, désignées comme les terrains Nos 1, 2, 3 et 6 contigus les uns aux autres et mesurant comme suit :

Les terrains 1, 2 et 3 mesurent chacun 22 pieds 7 1/2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à l'arrière sur une profondeur de 71 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur rue Lafayette, 7 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain No 1 et 7 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain No 3, et 72 pieds 3 pouces sur la ligne de séparation du terrain No 4, chiffre du supérieur vers la rue Gitod. Les magasins et les dits terrains portent les Nos 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas.

Le terrain 6 touche aux précédents à l'arrière et mesure 22 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Lafayette sur 69 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre et lignes parallèles. Le magasin sur le dit terrain porte le No 62 de la rue Lafayette.

Les dits terrains sont bornés tant d'un côté que de l'autre par des propriétés appartenant à Albert Mackie, épouse Hart, Hart & Cie et H. R. Gogreve; ils sont occupés comme suit : Albert Mackie, épouse Hart, et